

> Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)

Durée : 19 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas



Vos formateurs :

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOF



Les objectifs :

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'inscrire dans une démarche d'EPP afin d'acquérir et/ou d'améliorer des compétences et mesurer la transformation de ses pratiques en évaluant son raisonnement et sa démarche clinique dans un contexte similaire aux conditions d'exercice
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS

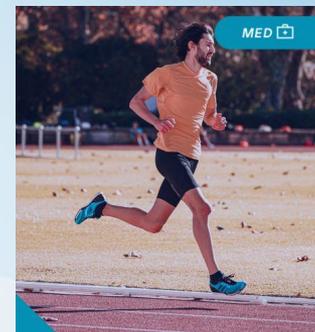
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325034

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 1130,50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
855€



> Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)

Durée : 19 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas



Suite des objectifs :

> Connaître et savoir mettre en œuvre la prescription d'APS face aux patients souffrants de : Obésité, surpoids, diabète de type 2, coronaropathie, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, AVC avec séquelles, maladies neurodégénératives, troubles psychiques, fibromyalgie, arthrose ou lombalgie chronique, rhumatismes inflammatoires, asthme sévère, insuffisance respiratoire chronique, maladies cancéreuses, femmes enceintes et post-partum, enfants et adolescents, personnes avancées dans l'âge.



Programme :

- > Module 1 : EPP - Vignette Clinique
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOFS
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS chez les personnes présentant une obésité ou un surpoids
- > Module 6 : APS et diabète de type 2
- > Module 7 : APS et coronaropathie et/ou hypertension artérielle
- > Module 8 : APS et insuffisance cardiaque
- > Module 9 : APS et accident vasculaire cérébral avec séquelles
- > Module 10 : APS et maladies neurodégénératives (SEP, Parkinson)
- > Module 11 : APS et troubles psychiques

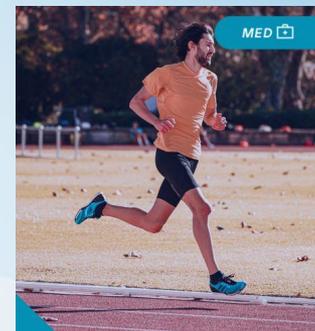
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325034

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 1130,50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
855€



> Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)

Durée : 19 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas



Suite du programme :

- > Module 12 : APS et fibromyalgie
- > Module 13 : APS et arthrose et/ou lombalgie chronique
- > Module 14 : APS et rhumatismes inflammatoires (PR, SPA)
- > Module 15 : APS et asthme sévère
- > Module 16 : APS et insuffisance respiratoire chronique, dont la broncho pneumopathie chronique obstructive
- > Module 17 : APS et cancer
- > Module 18 : APS et grossesse et post- partum
- > Module 19 : APS et enfants/adolescents
- > Module 20 : APS et personnes avancées en âge
- > Module 21 : EPP - Vignette Clinique
- > Questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325034

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 1130,50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
855€

